

SOURCE :

[HTTP://LEJOURNALDEQUEBEC.CANOE.CA/JOURNALDEQUEBEC/ACTUALITES/REGIONAL/ARCHIVE/S/2010/02/20100226-215250.HTML](http://LEJOURNALDEQUEBEC.CANOE.CA/JOURNALDEQUEBEC/ACTUALITES/REGIONAL/ARCHIVE/S/2010/02/20100226-215250.HTML)

CHANTIER DAVIE



«Une structure de capitalisation s'impose»

MARC-ANDRÉ GAGNON

26/02/2010 21h52



L'année dernière, la Davie a payé plus de 51 millions en salaires, versé 6,3 millions au fédéral et 13,7 millions au provincial. Pour ce qui est de la construction des trois premiers navires, plus de 21 millions ont été payés à des sous-traitants.

© Stevens LeBlanc

«Je n'en reviens pas, c'est épouvantable! Ils gèrent la Davie comme un gros garage.»

Depuis des années, l'économiste Ronald Carré défend Chantiers Davie. Bien qu'il estime le chantier maritime lévisien, il se fait beaucoup moins optimiste aujourd'hui.

« Ma crainte, c'est qu'ils fassent vraiment faillite », résume cet expert en politique maritime et en transport.

« Davie, c'est une grande entreprise, dit M. Carré. C'est le plus grand chantier naval du Canada. Normalement, ça devrait se gérer comme Bombardier ou d'autres entreprises comme ça. »

Président-fondateur de la firme Économétrik, Ronald Carré fait valoir depuis des années son point de vue selon lequel une structure de capitalisation s'impose au chantier maritime, de même qu'un programme de recherche et développement.

« On ne pourra pas dire qu'on ne leur a pas dit, se résigne-t-il. [...] Il n'y a aucune planification, on ne voit rien venir, on ne se donne aucune structure de capital et on se dit hop, les gouvernements nous aideront. »

« Une autre vision »

Attristé de voir des travailleurs retourner chez eux, M. Carré espère, un jour, voir la Davie prospérer. « Il faut vraiment garder ce chantier-là ouvert, insiste-t-il, mais ça prendrait une autre vision, une autre perspective. »

Il fonde maintenant ses espoirs sur le fait que la plupart des navires actuellement en chantier sont assez avancés.

« Les clients veulent avoir leurs navires », croit M. Carré. Cette donnée est validée auprès d'un client qui a trois navires en construction à la Davie.

« Il est très important pour nous d'obtenir les navires, a dit Ivar H. Halvorsen, chef des finances pour Cecon ASA, et nous ferons de notre mieux avec nos partenaires canadiens afin de trouver une solution rapide et à l'amiable pour toutes les parties prenantes. »

Chantier payant malgré tout

L'année dernière, la Davie a payé plus de 51 millions en salaires, versé 6,3 millions au fédéral et 13,7 millions au provincial. Pour ce qui est de la construction des trois premiers navires, plus de 21 millions ont été payés à des sous-traitants.

Fin 2008, alors que le chantier venait de mettre à pied ses 1 100 travailleurs, le député fédéral de Lévis-Bellechasse, Steven Blaney, comme certains de ses prédécesseurs, a commandé un portrait de la situation de la Davie à Ronald Carré.

Le document de dix-sept pages, dont Le Journal a obtenu copie, soulève les principaux impacts économiques. Selon cette étude, chaque tranche de 100 millions de dollars de chiffre d'affaires réalisé engendre 43 millions en salaires et des rentrées diverses de près de 97 millions dans les coffres des gouvernements. Un calcul qui, selon cet économiste, vient justifier l'invention de l'État dans cette entreprise.

Fort des données présentées dans cette étude, le député Blaney affirme avoir ainsi pu valider ses orientations.

M. Blaney a aussi expliqué que le document lui ayant été remis en mars 2009, alors que le chantier venait de reprendre ses activités, il n'a pas jugé utile de le publier. Il aurait cependant aimé en faire part lors du lancement du premier navire. Ce dernier, n'eût été la plus récente mise à pied, était prévu pour être livré en avril 2010.

Sur les quelque 160 travailleurs qui seront au travail à la Davie lundi, seulement 85 poursuivront le travail sur ce même navire.